

**Association dite
« SOCIETE DES CORBIERES »
18, rue Mesnil
75016 PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice 2020

RAPPORT AVEC CERTIFICATION SANS RESERVE

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 19 décembre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « SOCIETE DES CORBIERES », relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes « changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels relatif :

- aux impacts de l'application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 sur la présentation des comptes annuels ;

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activités et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activités et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulon, le 31 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes
JH & Associés
E.LOMPRES



BILAN ACTIF
(présenté en euros)

A C T I F	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	2 062 484	398 823	1 663 660	1 687 485
Constructions	14 744 228	5 573 135	9 171 093	9 398 763
Installations techniques,	7 123 860	6 209 750	914 110	1 092 770
Autres immobilisations corporelles	376 098	270 776	105 322	88 774
<i>Matériel d'équipement</i>	285 384	215 449	69 936	51 425
<i>Matériel de transport</i>	12 600	12 600	0	0
<i>Matériel et Mobilier de bureau</i>	50 721	42 728	7 993	9 956
<i>Matériel d'exposition</i>	27 393	0	27 393	27 393
Immobilisations en cours	0	0	0	0
TOTAL DES IMMOBILISATIONS (I)	24 306 671	12 452 485	11 854 186	12 267 791
AUTRES CREANCES	4 950	0	4 950	5 490
Compte-Courant Poligny	0		0	0
Dons et produits à recevoir	4 950		4 950	5 490
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	215 599	0	215 599	427 864
Contrat à Terme LCL	215 599		215 599	127 864
Contrat de Capitalisation	0		0	300 000
DISPONIBILITES	474 491	0	474 491	699 457
Le Crédit Lyonnais	127 174		127 174	373 882
Crédit Agricole	342 702		342 702	305 568
Banque Martin Maurel	0		0	0
La Banque Postale	4 492		4 492	19 850
Caisse	124		124	156
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT(II)	695 040	0	695 040	1 132 811
COMPTE REGULARIS. DE L'ACTIF (III)			0	
TOTAL DE L'ACTIF	25 001 711	12 452 485	12 549 226	13 400 602

ASSOCIATION dite "Société des Corbières"
18 rue Mesnil 75116 Paris

BILAN PASSIF
(présenté en euros)

P A S S I F	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
<u>FONDS PROPRES</u>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	6 080 000	6 080 000
Fonds de dotation	950 169	950 169
Réserves pour projet associatif	5 129 831	5 129 831
Report à nouveau	-2 040 981	-1 847 398
Résultat en instance d'affectation	0	0
Déficit à reporter	-2 040 981	-1 847 398
Résultat de l'exercice	-180 902	-193 583
<u>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</u>		
Fonds dédiés	8 400 231	8 786 932
Subventions d'investissement sur biens non renouvelés	239 868	245 656
Subventions d'investissements	340 540	340 540
Quote Part de subvention en résultat	-100 672	-94 884
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS & RESERVES (I)	12 498 215	13 071 606
<u>PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES</u>		
TOTAL PROVISIONS PR RISQUES & CHARGES (II)	0	0
<u>FONDS DEDIES</u>		
TOTAL DES FONDS DEDIES (III)	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	0	0
Emprunt BMM		
Fournisseurs immobilisations		
Autres dettes	51 011	328 996
Factures à payer	51 011	37 626
De Congrégation		291 370
TOTAL DES DETTES (IV)	51 011	328 996
TOTAL DU PASSIF	12 549 226	13 400 602

ASSOCIATION dite "Société des Corbières"
18 rue Mesnil 75116 PARIS

COMPTE DE RESULTAT 2020

COMPTE DE RESULTAT			Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	% 2020/2019
VENTES	France	Exportation				
	0	0	0	0	0	N.S.
Ventes de marchandises (gu	0	0	0	0	0	N.S.
Quantités nets produits des ventes	0	0	0	0	0	N.S.
AUTRES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT						
Subventions			0	37 896	0	N.S.
Subventions reçues			0	37 896	0	N.S.
Cotisations			1 400	1 550	1 910	-9,7%
Cotisations des membres			1 400	1 550	1 910	-9,7%
Autres produits			943 748	792 273	539 759	19,1%
Quote-Part de subvention reprise			5 788	5 788	5 788	0,0%
Quote-part de fonds dédiés repris			579 750	296 766	296 766	95,4%
Autres recettes			2 310	5 659	2 880	-59,2%
Droits d'entrée			0	0	0	N.S.
Dons avec RF			333 795	103 964	103 685	221,1%
Dons sans RF			22 105	380 096	130 640	-94,2%
à la Congrégation			0			
à C. L. C. B.						
Transferts de charges			34 387	1 834	0	N.S.
Transferts de charges			34 387	1 834	0	N.S.
Sous-total des autres produits de fonctionn.			979 536	833 554	541 669	17,5%
Total des produits de fonctionnement (I)			979 536	833 554	541 669	17,5%
PRODUITS FINANCIERS						
Autres intérêts et produits assimilés			24 694	951	659	2497,7%
Produits financiers			24 694	951	659	2497,7%
Total des produits financiers (III)			24 694	951	659	ns
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion			0	0	0	N.S.
Produits exceptionnels			0	0	0	N.S.
Sur opérations en capital			0	0	0	N.S.
Remboursement d'assurances			0	0	0	N.S.
Total des produits exceptionnels (IV)			0	0	0	N.S.
TOTAL DES PRODUITS (I)+(II)+(III)+(IV)			1 004 229	834 504	542 328	20,3%
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			180 902	193 583	166 869	
TOTAL GENERAL			1 185 131	1 028 088	709 197	15,3%

ASSOCIATION dite "Société des Corbières"
18 rue Mesnil 75116 PARIS

COMPTE DE RESULTAT 2020 (SUITE)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	2020/2019
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats de marchandises non stockés	6 612	6 728	2 295	-1,7%
Eau,gaz, électricité	5 223	3 377	251	54,7%
Petit matériel et fournitures	1 388	3 351	2 043	-58,6%
Fournitures billetterie	0	0	0	N.C.
Services extérieurs	68 161	54 686	8 581	24,6%
Sous-traitance	0	0	0	N.C.
Loyers et charges	5 008	7 156	0	N.C.
Entretien réparation terrain, locaux, route	59 589	44 976	8 581	32,5%
Frais de voiture	0	0	0	N.C.
Entretien du matériel	0	0	0	N.C.
Primes d'assurances locaux	3 564	2 554	0	N.C.
Autres services extérieurs	7 975	3 721	4 384	114,4%
Honoraires	6 764	3 300	3 240	105,0%
Frais d'affranchissement et de télécom	680	0	442	N.C.
Services bancaires	531	421	702	26,2%
Impôts, taxes et versements assimilés	11 077	953	0	1062,3%
Impôts	11 077	953	0	1062,3%
Subventions accordées par l'association	519 583	391 707	127 500	1577,1%
Subventions versées	193 050	37 896	0	409,4%
Dons versés à la congrégation	61 953	3 831	0	1517,1%
Dotation au Fonds dédié Sari	264 580	24 980	127 500	959,2%
Dotation au Fonds dédié Currière Frères	0	325 000	0	N.C.
Dotation aux amortissements	567 355	563 916	564 889	0,6%
Dotation aux amortissements	567 355	563 916	564 889	0,6%
Autres charges	4 369	6 377	1 549	-31,5%
Frais divers de gestion	4 369	6 377	1 549	-31,5%
Total des charges de fonctionnement (I)	1 185 131	1 028 088	709 197	15,3%
CHARGES FINANCIERES				
Intérêts et charges assimilées	0	0	0	N.C.
Intérêts d'emprunt	0	0	0	N.C.
Total des charges financières (III)	0	0	0	N.C.
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	0	0	0	N.C.
Dons et libéralités				N.C.
Sur opérations en capital	0	0	0	N.C.
Valeur nette comptable des immobilisations cédées		0		ns
Total des charges exceptionnelles (IV)	0	0	0	
Impôts Sociétés	0	0	0	
Impôt sur les Sociétés 24 % (V)	0	0	0	
TOTAL DES CHARGES (I)+(II)+(III)+(IV)	1 185 131	1 028 088	709 197	15,3%
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				
TOTAL GENERAL	1 185 131	1 028 088	709 197	15,3%

ANNEXE

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation des résultats est de 12 549 226 €

Le résultat net comptable est un déficit de 180 902 €

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants lors du Conseil d'Administration le 11 mai 2021.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Il n'y a pas eu de faits majeurs sur l'exercice.

Les événements postérieurs à la clôture :

Les mesures de contrainte décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Covid-19 emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour, les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible, compte-tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise. Compte-tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2020, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les conventions ci-après ont été appliquées en référence au Règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'ANC.

Changement de méthode

Application du règlement ANC N° 2018-06 du 05 décembre 2018 homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2018.

Un nouveau règlement relatif aux comptes annuels de personnes morales de droit privé à but non lucratif est applicable depuis le 1^{er} janvier 2020 (règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2018 publié au JO du 30 décembre 2018). Les changements essentiels concernent les points suivants :

Pour les subventions d'investissement, il est prévu de supprimer le traitement comptable spécifique aux subventions d'investissement au profit des dispositions classiques du PCG.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation des ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : conformément au règlement CRCC 2005-09, les immeubles inscrits à l'actif du bilan ont fait l'objet d'une comptabilisation par composants.
Les immeubles sont décomposés :
 - * en constructions, pour le gros œuvre, amorties en 50 ans,
 - * en agencements, pour le second œuvre, amortis en 10 ans,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'Association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.
Le matériel est amorti entre 4 et 10 ans,
le mobilier sur 10 ans,
le matériel de transport en 4 ans.
Les œuvres d'art ne sont pas amorties.
- Enfin les immobilisations non terminées à la clôture de l'exercice figurent en immobilisations en cours.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

L'Association a bénéficié au fil des ans de subventions d'investissements de la part de collectivités territoriales, de partenaires privés visant à financer certains investissements liés au seul monastère de La Verne. Ces subventions sont rapportées au résultat, en compte de produits (compte #75710000 - quote-part de subvention reprise), au rythme de l'amortissement des investissements réalisés.

ASSOCIATION dite "Société des Corbières"
18 rue Mesnil 75116 Paris

A la clôture de l'exercice, la partie des subventions correspondant aux immobilisations non amorties, et qui restent à reprendre en résultat se décomposent comme suit :

	Fonds à engager en début d'exercice	Subvention d'investissement de la période	Quote-part de subventions reprise en résultat	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subvention d'investissement	245 656	0	5 788	239 868

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Les mouvements sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

1) pour les **immobilisations brutes** : **24 306 671 €**

Actif immobilisé	au 1/01/19	Augmentation	Rebut et Reclassements	au 31/12/20
Terrains	2 049 136	13 348	0	2 062 484
Constructions	14 678 312	65 916	0	14 744 228
Installations	7 075 092	48 768	0	7 123 860
Autres immob. corporelles	350 382	25 717	0	376 098
<i>Matériel d'équipement</i>	259 668	25 717	0	285 384
<i>Matériel de transport</i>	12 600	0	0	12 600
<i>Matériel & mobilier bureau</i>	50 721	0	0	50 721
<i>Matériel d'exposition</i>	27 393	0	0	27 393
Immobilisations en cours	0	0		0
Total	24 152 921	153 749	0	24 306 671

ASSOCIATION dite "Société des Corbières"
18 rue Mesnil 75116 Paris

réparties selon les localisations en :

Actif immobilisé	au 1/01/19	Augmentation	Diminution	au 31/12/20
<u>CURRIERE Frères (05)</u>				
Aménagement du terrain	36 735	9 028	0	45 763
Constructions s/ sol d'autrui	2 098 127	65 916	0	2 164 043
Installations s/ sol d'autrui	986 866	9 479	0	996 344
Matériel d'équipement	0	18 000	0	18 000
Total	3 121 728	102 423	0	3 224 151
<u>PLAN DE LA TOUR (24)</u>				
Terrains	18 751	0	0	18 751
Total	18 751	0	0	18 751
<u>PARIS (26)</u>				
Installations s/ sol d'autrui	118 919		0	118 919
Total	118 919	0	0	118 919
<u>CURRIERE Soeurs (32)</u>				
Aménagement du terrain	57 162	4 320	0	61 482
Constructions s/ sol d'autrui	1 127 083	0	0	1 127 083
Installations s/ sol d'autrui	1 487 355	39 289	0	1 526 645
Matériel d'équipement	77 033	7 717	0	84 750
Matériel et mobilier	1 883		0	1 883
Immobilisations en cours	0		0	0
Total	2 750 517	51 326	0	2 801 843
<u>MOUGERES (41)</u>				
Constructions s/ sol d'autrui	218 727	0	0	218 727
Installations s/ sol d'autrui	505 972	0	0	505 972
Matériel d'équipement	13 841	0	0	13 841
Total	738 541	0	0	738 541
<u>LA VERNE (43)</u>				
Terrassements-assainissements	1 766 487	0	0	1 766 487
Constructions s/ sol d'autrui	10 953 175	0	0	10 953 175
Installations s/ sol d'autrui	3 868 298	0	0	3 868 298
Matériel d'équipement	167 056	0	0	167 056
Matériel de transport	12 600	0	0	12 600
Matériel & mobilier bureau	45 020	0	0	45 020
Matériel d'exposition	27 393	0	0	27 393
Total	16 840 029	0	0	16 840 029
<u>N.D. de FLORIEGES (46)</u>				
Terrains	170 000	0	0	170 000,00
Constructions	231 000	0	0	231 000,00
Installations	106 603	0	0	106 602,90
Matériel d'équipement	1 737	0	0	1 737,40
Total	509 340	0	0	509 340,30
<u>DREUX (26)</u>				
Constructions s/ sol propre	50 200	0	0	50 200
Installations s/ sol propre	1 079	0	0	1 079
Matériel & mobilier bureau	3 817	0	0	3 817
Total	55 096	0	0	55 096
TOTAL GENERAL	24 152 921	153 749	0	24 306 671

ASSOCIATION dite "Société des Corbières"
18 rue Mesnil 75116 Paris

2) pour les **amortissements et provisions d'actif** : **12 452 485 €**

Amortissements et Provisions	au 1/01/19	Augmentation	Diminution	au 31/12/20
Terrassements-assainissements	361 651	37 172	0	398 823
Constructions	5 279 549	293 586	0	5 573 135
Installations	5 982 323	227 428	0	6 209 750
Autres immob. corporelles	261 607	9 169	0	270 776
Matériel d'équipement	208 243	7 206	0	215 449
Matériel de transport	12 600	0	0	12 600
Matériel & mobilier bureau	40 764	1 963	0	42 728
Total	11 885 130	567 355	0	12 452 485

réparties selon les localisations en :

Amortissements et Provisions	au 1/01/19	Augmentation	Diminution	au 31/12/20
<u>CURRIERE Frères (05)</u>				
Aménagement du terrain	284	735	0	1 019
Constructions s/ sol d'autrui	1 339 712	41 973	0	1 381 685
Installations s/ sol d'autrui	952 350	3 684	0	956 034
Total	2 292 346	46 391	0	2 338 738
<u>PARIS (26)</u>				
Installations s/ sol d'autrui	106 973	1 816	0	108 788
Total	106 973	1 816	0	108 788
<u>CURRIERE Soeurs (32)</u>				
Aménagement du terrain	3 531	1 143	0	4 675
Constructions s/ sol d'autrui	501 629	22 551	0	524 180
Installations s/ sol d'autrui	1 201 557	35 683	0	1 237 240
Matériel d'équipement	41 311	5 264	0	46 576
Matériel & mobilier bureau	754	188	0	942
Total	1 748 783	64 829	0	1 813 612
<u>MOUGERES (41)</u>				
Constructions s/ sol d'autrui	126 074	4 375	0	130 448
Installations s/ sol d'autrui	505 972	0	0	505 972
Matériel d'équipement	13 841	0	0	13 841
Total	645 887	4 375	0	650 261
<u>LA VERNE (43)</u>				
Terrassements-assainiss.	357 835	35 294	0	393 130
Constructions s/ sol d'autrui	3 274 161	219 064	0	3 493 225
Installations s/ sol d'autrui	3 134 844	175 477	0	3 310 322
Matériel d'équipement	152 917	1 767	0	154 684
Matériel de transport	12 600	0	0	12 600
Matériel & mobilier bureau	39 683	1 393	0	41 077
Total	6 972 041	432 996	0	7 405 037

ASSOCIATION dite "Société des Corbières"
18 rue Mesnil 75116 Paris

Suite :

Amortissements et Provisions	au 1/01/19	Augmentation	Diminution	au 31/12/20
<u>N.D. de FLORIEGES (46)</u>				
Constructions	36 969	4 620	0	41 589
Installations	80 519	10 660	0	91 179
Matériel d'équipement	174	174	0	347
Total	117 662	15 454	0	133 116
<u>Dreux (27)</u>				
Constructions s/ sol propre	1 004	1 004	0	2 008
Installations s/ sol propre	108	108	0	216
Matériel d'équipement	328	382	0	709
Total	1 440	1 494	0	2 933
TOTAL GENERAL	11 885 130	567 355	0	12 452 485

ETAT DES CREANCES : 4 590 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
C/Courant Congrégation (Poligny)	0	0	0
Produits à recevoir	4 950	0	0
TOTAL DES CREANCES	4 950	0	0

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

ETAT DES DETTES : 51 011 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	0	0	0	0
Dettes sur Immobilisations	0	0	0	0
Dettes sur charges courantes	51 011	51 011	0	0
TOTAL DES DETTES	51 011	51 011	0	0

FONDS ASSOCIATIFS & RESERVES :

Variation Fonds Associatifs & Réserves	au 1/01/19	Variation 2020	au 31/12/20
FONDS PROPRES			
Fonds de dotation	950 169	0	950 169
Réserves/Projet associatif	5 129 831	0	5 129 831
Résultat en instance d'affectation	0	0	0
Report à nouveau	-1 847 398	-193 583	-2 040 981
Résultat de l'exercice	-193 583	12 681	-180 902
Fonds Propres	4 039 018	-180 902	3 858 116
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
Subventions d'investissement La Verne (nettes)	233 451	-5 524	227 927
Subventions d'investissement Pugny (nettes)	12 205	-264	11 941
Fonds dédiés La Verne	8 309 452	-296 766	8 012 685
Fonds dédiés Currière Frère	325 000	-18 404	306 596
Fonds dédiés Sari	152 480	-71 530	80 950
Autres Fonds Associatifs	9 032 587	-392 488	8 640 099
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS & RESERVES	13 071 606	-573 391	12 498 215

FONDS DEDIES

Fonds dédiés	Position au 1/01/19	Versé en 2020	Reprise s/ fds dédiés	Position au 31/12/20
Reconstruction Monastère de la Verne	8 309 452	0	-296 766	8 012 685
Congrégation, Monastère de Sari	152 480	193 050	-264 580	80 950
Construction Monastère Currière, Fr	325 000	0	-18 404	306 596
TOTAL DES DETTES	8 786 932	193 050	-579 750	8 400 231

Les fonds dédiés à la reconstruction du monastère de la VERNE et, pour partie, à la construction de celui de CURRIÈRE, la reprise de fonds dédiés calculée sur la durée de vie moyenne des actifs correspondants.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des comptes financiers.